

Conciliation  
**travail-famille-études**  
en Mauricie

SYNTHÈSE DU PORTRAIT RÉGIONAL

**Sandy Torres, consultante**

Janvier 2010

# Introduction

Moins qu'une responsabilité nouvelle, la conciliation travail-famille-études est en passe de devenir une responsabilité collective, qui concerne non seulement les familles et les milieux de travail et d'études mais la société entière.

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie a souhaité dresser un bilan de la situation dans la région avant de mettre en œuvre un plan d'action triennal visant une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle. L'atteinte d'un meilleur équilibre en ce domaine dépasse largement le bien-être des familles et touche à la productivité du personnel, à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre en région et, au bout du compte, au développement de la qualité de vie.

## Déroulement du projet

Le projet de plan d'action triennal en matière de conciliation travail-famille-études émane de la Table régionale enfance-jeunesse-famille. Ce projet s'est déroulé de mai à décembre 2009 sous la responsabilité d'un comité formé de la CRÉ de la Mauricie, du Conseil régional en économie sociale (CRES) de la Mauricie, du Forum Jeunesse Mauricie (FJM) et de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM).

### Le portrait de la situation en Mauricie

Le portrait de la situation en Mauricie concernant la conciliation travail-famille-études a poursuivi trois objectifs :

- 1) répertorier les actions mises en œuvre chez les partenaires institutionnels, socioéconomiques et communautaires de la région;
- 2) connaître les besoins et difficultés des familles comme des milieux de travail;
- 3) identifier les solutions, idées et projets.

Ce portrait a reposé sur le recueil et la lecture de documents (études, avis, politiques, plans d'action, rapports...) ainsi que sur la consultation de partenaires et de la population. Cette consultation a pris la forme, d'une part, d'entrevues (la plupart individuelles et en face à face) réalisées auprès de partenaires institutionnels, socioéconomiques et communautaires et, d'autre part, de groupes de discussion réunissant des personnes directement aux prises avec les contraintes liées à la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales.

Au total, 190 personnes ont participé à la consultation dans les 6 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) de la Mauricie (MRC de Maskinongé, MRC de Mékinac, MRC Les Chenaux, La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières).

### Un premier plan d'action triennal

Le plan d'action triennal proposé au comité de suivi à la fin 2009 découle du portrait de la situation en Mauricie. Ce plan propose des orientations stratégiques sur la base des actions, des besoins et des projets identifiés pendant la consultation menée entre juin et octobre 2009.

# Principaux résultats

## Des actions régionales et territoriales

Les principales actions favorisant la conciliation travail-famille-études en Mauricie qui ont été répertoriées en 2009 émanent essentiellement d'organismes régionaux, d'organismes parapublics et d'entreprises en économie sociale.

> Services de garde, de répit, de maintien à domicile et d'aide domestique

Chaque territoire de la région dispose évidemment de places subventionnées en garderie, de services de maintien à domicile et d'aide domestique. En revanche, l'offre en services plus spécifiques est soit rare (comme la garde atypique), soit concentrée dans les deux centres urbains (garde en milieu de travail et d'études, garde et surveillance en milieu scolaire, répit). La mise en place d'un guichet unique qui vise, entre autres, à faciliter la gestion des inscriptions en service de garde se poursuit.

> Information et sensibilisation

Des organismes régionaux, pour l'essentiel, qui s'adressent aux femmes, aux jeunes ou aux personnes âgées ont déjà réalisé des études, conférences, colloques, formations ou rencontres sur le sujet. Récemment d'ailleurs, la conciliation travail-famille a été identifiée en Mauricie comme le principal obstacle à l'entrepreneuriat féminin.

> Politiques familiales municipales

Les politiques familiales municipales en sont à des phases différentes selon le territoire. Bien que cela ne soit pas toujours mis de l'avant, ces politiques comportent de nombreux éléments liés à la conciliation travail-famille,

- de façon directe, en cherchant à influencer sur les conditions de travail du personnel municipal et sur l'offre en services de garde ou en camps d'été;
- de façon indirecte, en visant un meilleur accès aux services, loisirs, infrastructures et transport pour les familles.

> Mesures en milieu de travail

Partout en Mauricie, des mesures favorisent la conciliation travail-famille-études dans différents milieux de travail (communautaires, privés et publics). La rémunération de congés pris pour obligations familiales, l'accès à une banque de temps et les aménagements du temps de travail (semaine comprimée, temps partiel, réduction du temps de travail étalé sur quatre ou cinq jours...) en sont les principales manifestations.

On observe que ces mesures se mettent généralement en place à la demande du personnel et qu'elles s'appliquent plus facilement au travail de bureau. Par ailleurs, mis à part les grandes institutions et quelques organismes à but non lucratif à l'avant-garde en matière de conditions de travail, les arrangements consentis se négocient de façon informelle, au cas par cas.

## Des besoins variés et intersectoriels

La variété des besoins signalés par les personnes consultées montre que la conciliation travail-famille-études est une question intersectorielle à la croisée de plusieurs champs d'intervention. Les principaux besoins touchent néanmoins à la garde des enfants, à la surveillance des personnes vieillissantes ou ayant des incapacités et à l'adaptation de l'organisation du travail aux changements qui surviennent dans les modes de vie.

### > Garde des enfants

Malgré les développements en cours et les services existants, il y a un besoin unanime de disponibilité (particulièrement pour les poupons et le premier enfant), de diversité et de souplesse des milieux de garde d'enfants. Les besoins en garde atypique (le soir, la nuit, la fin de semaine) se manifestent particulièrement chez les parents affectés à un quart de travail ou placés en obligation de disponibilité par leur employeur ainsi que chez les parents étudiants, travailleurs autonomes ou exploitants agricoles. Dans la quasi-totalité des groupes de discussion, les parents ont déploré le manque de places à temps partiel ainsi que l'absence de garde d'urgence ou de dépannage.

### > Services de répit, de surveillance, d'accompagnement et autres services

Malgré l'offre de répit, de surveillance et d'accompagnement existante, les besoins des proches aidantes ou aidants et des familles où vit une personne handicapée demeurent criants, d'après les organismes qui œuvrent dans ce domaine et certaines personnes participantes aux groupes de discussion.

Parmi les autres services à la personne qui contribuent à alléger les tâches quotidiennes de la sphère domestique, la préparation de repas à emporter et l'aide domestique ont souvent été mentionnées.

### > Organisation du travail

Pour la plupart des personnes consultées, la possibilité de concilier travail et famille passe par la flexibilité des horaires et la réduction du temps de travail, mesures qui leur paraissent dépendre en grande partie de l'ouverture des gestionnaires de personnel et des chefs d'entreprise.

Selon les partenaires du développement socioéconomique, les entreprises se montrent peu préoccupées par la conciliation travail-famille-études, malgré les problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre présents partout en Mauricie. Cependant, quelques gestionnaires, des secteurs privés comme publics, confrontés à des demandes récurrentes de leur personnel ou bien attentifs à leur image de marque, ont exprimé le souhait de mieux connaître les besoins internes ou de disposer de solutions, du moins de sources d'inspiration pour y répondre. La gestion d'horaires diversifiés apparaît comme une source de complexité, de même que le remplacement d'un poste vacant. Le besoin de partager la main-d'œuvre a été évoqué dans le milieu de l'agriculture et du travail autonome.

### > Information et sensibilisation

Les besoins en information ou en sensibilisation mis en avant par les personnes consultées sont essentiellement dirigés soit vers les entreprises et les gestionnaires (connaissance des moyens de conciliation et des besoins), soit vers les familles (connaissance des ressources existantes).

#### > Accessibilité

L'amélioration de l'accessibilité des soins, du transport, des infrastructures, des services et du logement apparaît essentielle lorsqu'il est question de concilier travail ou études et famille.

#### > Éducation et formation

Le calendrier scolaire apparaît comme une contrainte forte chez les personnes qui réclament une adaptation des horaires scolaires aux horaires de travail et d'études. Plusieurs parents estiment également manquer de support pour la réalisation des devoirs à la maison. Par ailleurs, quelques personnes en emploi ou aux études déplorent le manque de soutien aux parents qui suivent une formation.

#### > Gestion individuelle du temps

La capacité à gérer son temps ne va pas de soi, d'après les propositions énoncées dans les groupes de discussion. En plus de l'accès à des services et de la réduction du temps de travail, des personnes participantes ont exprimé le besoin d'outils et de ressources pour apprendre à mieux organiser leur temps (du *coaching* à l'échange d'expériences et de services). Ces personnes souhaiteraient trouver les moyens de libérer un temps de qualité pour leur famille.

#### > Partage et entraide

Le besoin d'innovations sociales a surtout été souligné dans les groupes de discussion. La cohabitation entre générations ou entre familles, l'entraide entre générations et entre voisins, mais aussi la répartition des tâches domestiques plus égalitaire entre les sexes et la reconnaissance du rôle tenu par les grands-parents, par les proches aidantes ou aidants, par les parents au foyer, constituent autant d'occasions de partager ressources et services.

## Recommandations

L'arrimage des questions familiales et des questions économiques constitue le défi majeur que le plan d'action régional aura à relever. C'est pourquoi ce plan devrait viser un équilibre des gestes à poser dans le monde de l'enfance et de la famille, et dans le monde du travail. Nous avons proposé que le plan d'action régional 2010-2013 s'appuie sur les orientations stratégiques suivantes :

- 1) la mise en commun de l'information afin de faire connaître les ressources existantes, de favoriser le transfert des expériences et de valoriser les pratiques efficaces;
- 2) le soutien aux services élémentaires en matière de garde, gardiennage et surveillance, tout particulièrement pour les familles qui vivent des situations problématiques à cause de l'absence de réseau social, du manque de flexibilité au travail ou aux études, de l'exercice d'un travail atypique ou encore de l'éloignement des services;
- 3) l'accompagnement de l'innovation en matière de sensibilisation, en matière de partage des ressources et services et en matière d'approches de la question de la conciliation;
- 4) le suivi des pratiques et des besoins afin de consigner leurs évolutions et d'adapter les actions à mener.